



CCPE(2026)OJ1PROV2

Strasbourg, 8 octobre 2026

CONSEIL CONSULTATIF DE PROCUREURS EUROPÉENS (CCPE)

21e réunion plénière

15 – 16 octobre 2026

Strasbourg, Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, Salle G03

DGI-CCPE@coe.int
www.coe.int/ccpe

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de la réunion : jeudi 15 octobre 2026, 10h00

Fin de la réunion : vendredi 16 octobre 2026, 13h00

Horaires des séances (heure de Strasbourg) :

→ jeudi 15 octobre 2026 : 10h00 – 12h30 et 14h30 – 17h30

→ vendredi 16 octobre 2026 : 9h30 – 13h00

Lieu : bâtiment Agora, salle G03. Veuillez noter que la réunion se déroulera exclusivement en présentiel.

Ordre du jour :

Sous chaque point de l'ordre du jour, un temps spécifique est consacré aux discussions.

Documents de travail :

Tous les documents de travail sont disponibles sur [l'espace collaboratif du CCPE](#)

Projet d'ordre des travaux : (provisoire et susceptible d'évoluer en fonction du rythme de travail)

Date	Heure de Strasbourg	Points de l'ordre du jour (voir ci-dessous)
15 octobre 2026	<i>Matin</i> 10h00 – 12h30	Points 1, 2, 3, 4, 5
	12h30 – 14h30	<i>Pause</i>
	<i>Après-midi</i> 14h30 – 17h30	Points 5 (suite), 7 (élections) à 16h00, 5 (suite)
16 octobre 2026	<i>Matin</i> 09h30 – 13h00	Points 5 (suite), 6, 8, 9, 10

PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

DOCUMENT DE TRAVAIL

CCPE(2026)OJ1PROV1	Projet de l'ordre du jour
--------------------	---------------------------

3. Information du Président et du Secrétariat

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

CCPE-BU(2026)2	Rapport de la réunion du Bureau du CCPE, 28 mai 2026
CCPE-GT(2026)5	Rapport de la réunion du Groupe de travail du CCPE, 28-29 mai 2026
CCPE(2025)8	Rapport de la 20e réunion plénière du CCPE, 16-17 octobre 2025

4. Échange autour de l'actualité du domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites (tâche principale i) dans les états membres & Informations provenant d'organes et comités du Conseil de l'Europe et d'organisations observatrices

- Tour de table sur les développements d'actualité dans les États membres dans le domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites et d'autres événements pertinents

Les membres et observateurs sont invités à présenter au CCPE, à travers un tour de table, les évolutions juridiques et institutionnelles récentes, ainsi que les divers événements (depuis octobre 2025).

5. Projet de l'Avis No. 21 (2026) sur le soutien et les garanties à apporter aux procureurs afin de permettre un ministère public efficace (tâche spécifique i)

- Examen, en vue de son adoption, du projet de l'Avis No. 21 (2026)

DOCUMENT DE TRAVAIL

CCPE(2026)3	Projet de l'Avis No. 21 (2026)
-----------------------------	--------------------------------

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

CCPE(2026)2	Compilation des réponses des membres du CCPE au questionnaire pour la préparation de l'Avis No. 21 (2026)
-----------------------------	---

6. Echange de vues sur les activités du CCPE en 2026 ainsi que les priorités et domaines d'intervention futurs (tâche principale ii)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

CM(2023)131-add	Mandat du CCPE pour 2024-2027
SG/Inf(2020)34	Le Cadre stratégique du Conseil de l'Europe
CM/Res(2021)3	Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

7. Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)

7.1 Élection du Président et du Vice-Président

Selon CM/Res(2021)3, le CCPE devrait procéder à l'élection de son Président et de son Vice-Président. Le Président et le Vice-Président sont élus pour une année renouvelable une fois.

M. Raymond Briscoe (Irlande) a exercé la fonction de Président du CCPE en 2026 pour le premier mandat.

Mme Despina Kyprianou (Chypre) a exercé la fonction de Vice-Président du CCPE en 2026 pour le premier mandat.

7.2 Élection des membres du Bureau

Selon CM/Res(2021)3, les membres du Bureau sont élus pour une durée de deux ans renouvelable une fois.

M. Onur Ustali (Türkiye) a été élu membre du Bureau en 2024 pour le premier mandat (période 2025-2026).

Mme Jana Zezulova (Tchéquie) a été élue membre du Bureau en 2024 pour le deuxième mandat (période 2025-2026).

7.3 Groupe de travail du CCPE pour 2027

Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), le CCPE peut décider de constituer un Groupe de travail (CCPE-GT) qui sera chargé de préparer, pour sa 22e réunion plénière, le projet d'Avis pour 2027. Les membres du Bureau du CCPE assisteront également aux réunions du CCPE-GT.

7.4 Nomination d'un rapporteur du CCPE pour l'égalité des genres

Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), le CCPE peut nommer un rapporteur pour l'égalité des genres pour soutenir ses travaux en 2027.

8. Autres sujets

9. Date et lieu des réunions en 2027

10. Approbation du projet de rapport de réunion